



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Marcellin

Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC
Projet de règlement no. 2026-389

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nathalie Chouinard, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Marcellin à l'effet :

Que le conseil municipal a présenté et déposé, le 4 mai 2026, le projet de règlement no. 2026-389 portant sur la tarification des nuisances.

Que l'adoption du règlement no. 2026-389 sur les infractions aux règlements d'urbanisme sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 1^{er} juin 2026 à 19h00, à la salle du conseil municipal situé au 336, Route 234, Saint-Marcellin ;

Que ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 336, Route 234, à Saint-Marcellin.

Donné à Saint-Marcellin, ce 21 mai 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie Chouinard', written over a horizontal line.

Nathalie Chouinard
Directrice générale/Greffière trésorière